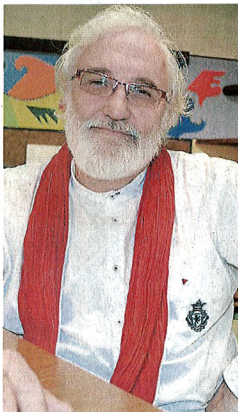


Les colos ont besoin des collectivités pour survivre

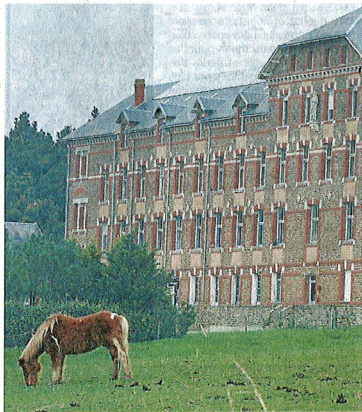
Patrimoine coûteux, chère mise aux normes... Les centres de vacances, nombreux sur le littoral atlantique, sont menacés. L'association Jeunesse au plein air a mené l'enquête. Des solutions existent.

En trois ans, pas moins de dix centres de vacances ont disparu sur les soixante-cinq que l'on compte dans les Pays de la Loire. Leur situation privilégiée, souvent les pieds dans l'eau, en fait des opportunités pour les promoteurs qui les réhabilitent en résidences de luxe.

Le manoir breton du centre d'accueil et d'hébergement Georama de Saint-Marc-sur-Mer, près de Saint-Nazaire, a fermé sa colo en 2012, comme la résidence Ker Saint-Eugène. Elle accueillait des colonies de vacances depuis trente ans avant de devenir une résidence de standing.



Jean-Marie Morel, président de l'union régionale de Jeunesse au plein air. À droite, le centre de la Fontaine-aux-Bretons, à Pornic. Le bâtiment, datant de 1897, pourrait être vendu fin 2014. Voilà près de quarante ans que des enfants y venaient en classes de mer ou en vacances.



Propriétaires souvent conduits à vendre

« Nous devons faire face à une pression financière énorme. Les propriétaires, collectivisés comme privés, sont souvent conduits à vendre leur bien », souligne Jean-Marie Morel, le président de la Jeunesse au plein air (JPA) des Pays de la Loire. Il s'alarme de l'érosion d'une mission éducative et sociale majeure. S'agissant d'un patrimoine immobilier hérité du début du siècle dernier, les travaux d'entretien sont en effet très coûteux.

« Dans les années 1970, le développement des classes de mer a permis de retrouver un équilibre financier ». Les structures se sont aussi ouvertes, hors des périodes d'accueil d'enfants, à des séjours pour personnes âgées. « Sauf qu'on ne reçoit pas ce public comme des enfants en colo. Se posent des questions de mises aux normes. Nous avons développé l'activité... et nos charges. » La question s'impose tellement qu'elle a fait l'objet d'une étude des JPA auprès d'une trentaine de centres en danger.

Jean-Marie Morel évoque « des activités à la mode comme la voile ou l'équitation », qui s'accordent mal avec des appels d'offres de plus en

plus serrés. « Une journée de classe découverte, entre l'hébergement et l'encadrement, c'est environ 50 ou 60 € par jour. Les collectivités jettent l'éponge, d'autant que la Caisse d'allocations familiales s'est désengagée, préférant financer des séjours courts. »

72 286 départs en colos

Pour faire face à leurs propres difficultés budgétaires, les communes s'éloignent souvent de ces projets collectifs, s'en remettant à la délivrance de chèques vacances. « Cela nous amène à nous tourner vers des séjours en camping, de moins

en moins accueillants pour les groupes de jeunes. »

Pourtant les 72 286 départs annuels en colos dans les Pays de la Loire représentent plus de 33 millions d'euros, plus d'un million pour les seuls transports. « Les élus prennent conscience que ces établissements sont des pôles d'activité, parfois les seuls dans les petites communes. »

Le Conseil économique et social (Ceser) des Pays de la Loire incite d'ailleurs à « mettre en œuvre une stratégie régionale pour préserver le patrimoine des centres de vacances ». Et le président de la JPA

le reconnaît : « Les établissements que l'on arrive à sauver sont aussi ceux pris en compte par les collectivités. »

Depuis 2006, la Région apporte de son côté une aide à l'investissement, bienvenue pour les associations de tourisme, mais c'est aussi le fonctionnement de ces établissements qui devra être soutenu.

Sophie Saramito, la conseillère régionale présidente du comité régional du tourisme, propose d'ailleurs d'inscrire ce paramètre dans les contrats de territoire que la Région signe avec les collectivités.

Camille GUILLEMOIS.